



COMMUNIQUE
N°2023-²⁷...../DGS/VB/RM

---000---

Objet : Fermeture exceptionnelle des services municipaux et des écoles
« Journée du Maire »

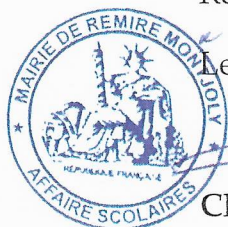
Il est porté à la connaissance de la population que la fête communale de Rémire-Montjoly se déroulera les 8, 9 et 10 septembre 2023.

A cette occasion, une journée dite « journée du maire » est accordée à l'ensemble du personnel communal, le **vendredi 8 septembre 2023**.

Les services municipaux et les écoles publiques seront exceptionnellement fermés ce même jour.

La reprise normale des activités s'effectuera, le lundi 11 septembre 2023.

Rémire-Montjoly, le 4 septembre 2023



Le Maire,

Claude PLÉNET

Diffusion :

-Tous médias Radio/TV/Presse/Web